Samedi 22 Novembre 2014 Courrier de l'Ouest

La « Sécu agricole » mise en scène

Profitant du renouvellement de ses délégués, la Mutualité sociale agricole a fait appel à une troupe de théâtre pour mieux faire connaître ses actions. Représentation le 24 novembre au Lion-d'Angers.

Du 12 au 27 janvier prochain, 15 000 électeurs seront appelés à voter dans le Segréen. Il s'agit de tous ceux qui sont affiliés au régime de la MSA. La Mutualité sociale agricole est à la fois une assurance-maladie pour le monde agricole et rural, un organisme de prestations familiales et d'allocations logement, une complémentaire santé, une caisse de retraite…

Segré, jeudi 13 novembre. *Les responsables segréens de la MSA invitent les affiliés au régime agricole à une présentation originale des actions de l'organisme, par l'intermédiaire d'un spectacle théâtral.*

Des saynètes humoristiques et des parodies

A l'occasion du renouvellement de ses délégués, la MSA a décidé de se donner en spectacle. En fait, l'organisme a retenu l'idée née dans le Baugeois de mieux se faire connaître à travers un spectacle théâtral. Celui-ci a été conçu par la compagnie professionnelle des Héliades, de Chartres. L'auteur, Claude Theil, a rencontré des salariés, des délégués et des dirigeants de la MSA afin d'écrire une pièce pour quatre acteurs qui comporte notamment des saynètes humoristiques et des parodies de situations vécues à la MSA. Le spectacle se compose de quatre tableaux, deux chansons et un monologue. Dans le Segréen, il aura lieu lundi 24 novembre à 20 heures, espace Emile-Joulain au Lion-d'Angers. L'entrée est gratuite. La soirée sera suivie d'un échange avec les responsables MSA.

L'objectif est de susciter l'intérêt du plus grand nombre de personnes, inciter à voter et donner envie de devenir délégué MSA. Les délégués sont en prise directe avec les assurés, dont ils font remonter les souhaits. Ces échanges permettent « *de faire évoluer la protection sociale* » du monde agricole, explique Bertrand Galisson, de Pouancé. La MSA organise ainsi différentes actions de prévention autour de la santé ou du suicide, des ateliers mémoire et nutrition, des campagnes de dépistage, des initiations aux premiers secours… A Pouancé, par exemple, les représentants de la MSA ont travaillé sur le nouveau projet de territoire de la Communauté de communes dont sont issus, entre autres, le marché de producteurs et les échanges de savoir.

A SAVOIR

Les élections à la MSA permettent le renouvellement des délégués dans les trois collèges (exploitants, salariés, employeurs). Ces délégués, agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités sont élus pour cinq ans. Ils sont des relais entre les adhérents et la MSA. Sur le terrain, ils accompagnent et informent les assurés. Les assurés ont jusqu'au 8 décembre pour présenter leur candidature.

Le vote se déroulera par correspondance et par internet du 12 au 27 janvier.